

DOCUMENT APPROUVÉ PAR LE PRÉFET DE LA DRÔME



La 2^{ème} révision du SAGE Drôme

le premier de France

a commencé au printemps 2018

UN DOCUMENT **ADAPTÉ AUX BESOINS DU TERRITOIRE** ET
COHÉRENT AVEC LES OBJECTIFS NATIONAUX ET EUROPÉENS



*Syndicat Mixte de la Rivière Drôme
CLE du SAGE Drôme*

www.riviere-drome.com



POURQUOI UN SAGE*

sur le bassin versant de la Drôme ?

*SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Un SAGE est un **outil de planification des politiques locales** qui vise la gestion durable et équilibrée de la ressource en eau. Considéré comme une feuille de route à suivre par les acteurs locaux (collectivités, acteurs économiques, citoyens, etc.), le SAGE Drôme permet de mettre en valeur les spécificités locales et de maintenir un espace de concertation par la Commission Locale de l'Eau (CLE) qui décide et anime le SAGE. Depuis 2018, les SAGE font également l'objet d'une concertation avec les citoyens.

Tout en respectant la réglementation nationale sur l'eau et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône Méditerranée Corse (SDAGE), le SAGE Drôme **permet d'organiser localement la stratégie et les actions à conduire pour le bassin versant de la Drôme**. Aussi, si un SAGE ne peut créer de droit, il reste opposable aux administrations, aux documents d'urbanisme et aux tiers. Chacun-e doit s'y conforter pour répondre ensemble, le plus efficacement possible, aux défis du territoire en matière de gestion de l'eau.

Les **particularités de la rivière Drôme**, une des dernières rivières sauvages d'Europe :

- Une grande variabilité de débits
 - Des étiages sévères
 - Des crues subites, violentes, risques potentiels d'érosion et d'inondation
- Une grande diversité de milieux humides riches en biodiversité
- Une activité économique axée sur l'agriculture et le tourisme qui ont besoin d'eau l'été

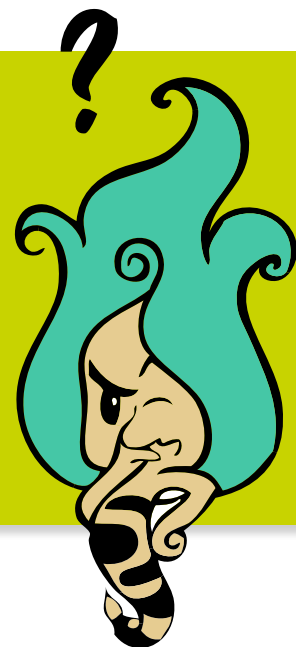


La Drôme à Livron-Loriol en assec pendant plus de 70 jours l'été 2017

POURQUOI RÉVISER LE SAGE

aujourd'hui ?

UNE MISE À JOUR NÉCESSAIRE



Un SAGE est un document qui doit vivre et être mis à jour régulièrement. La première version du SAGE Drôme, en 1997, a permis de mettre en place la concertation et de répondre à une partie des problématiques prioritaires (gestion de l'irrigation et qualité de l'eau).

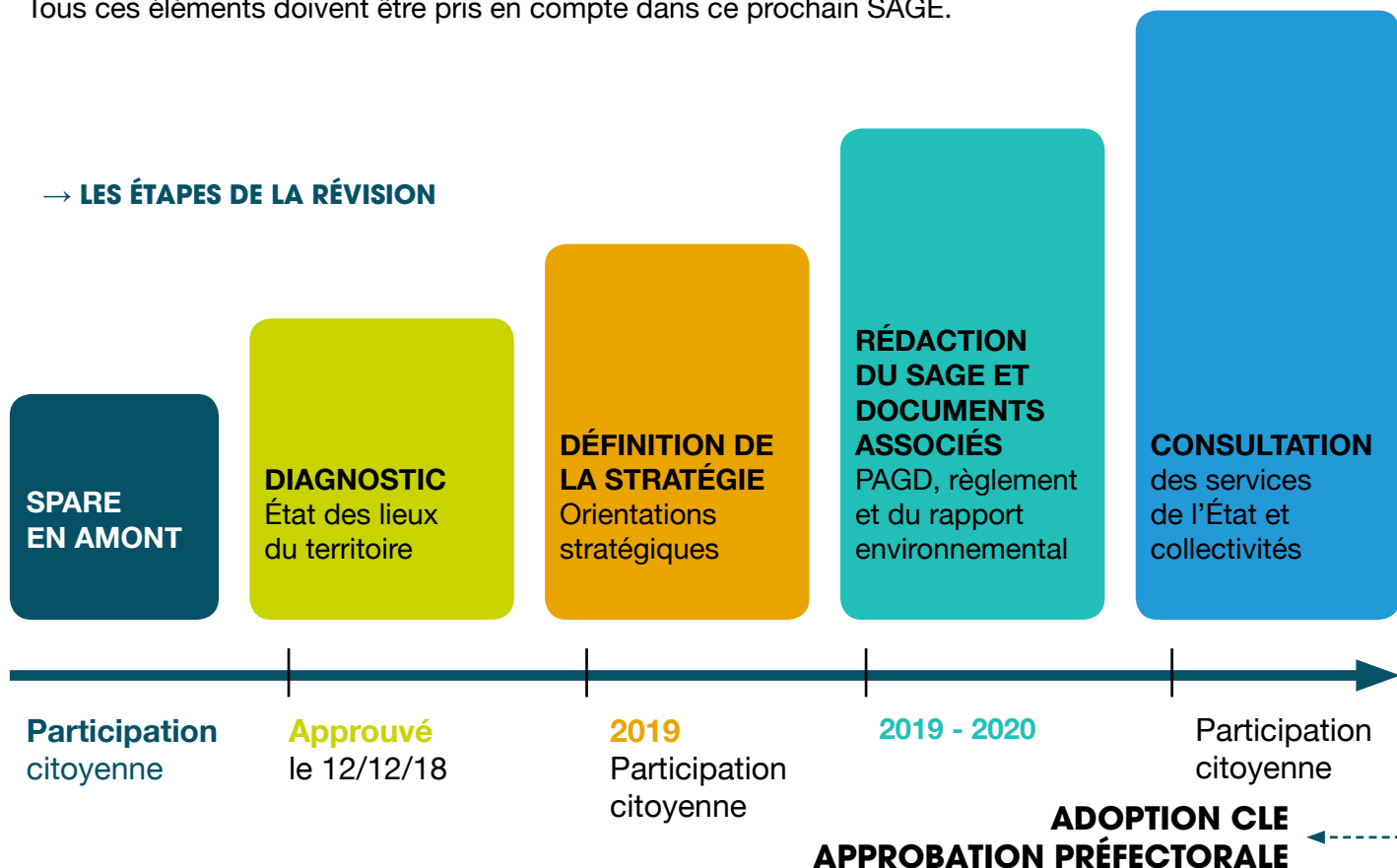
La seconde version, en 2013, a permis d'avancer notamment en validant des plans de gestion des rivières et de la ressource actuelle et future.

Lors du projet interreg SPARE* entre 2016 et 2018, **les habitants du bassin versant ont également pu faire remonter leurs visions et envies.**

Les deux grandes activités économiques du bassin que sont **l'agriculture et le tourisme restent fortement dépendantes de la ressource en eau**, notamment pendant la saison estivale. Les données du bassin au niveau local commencent à illustrer les effets du réchauffement climatique.

Tous ces éléments doivent être pris en compte dans ce prochain SAGE.

→ LES ÉTAPES DE LA RÉVISION



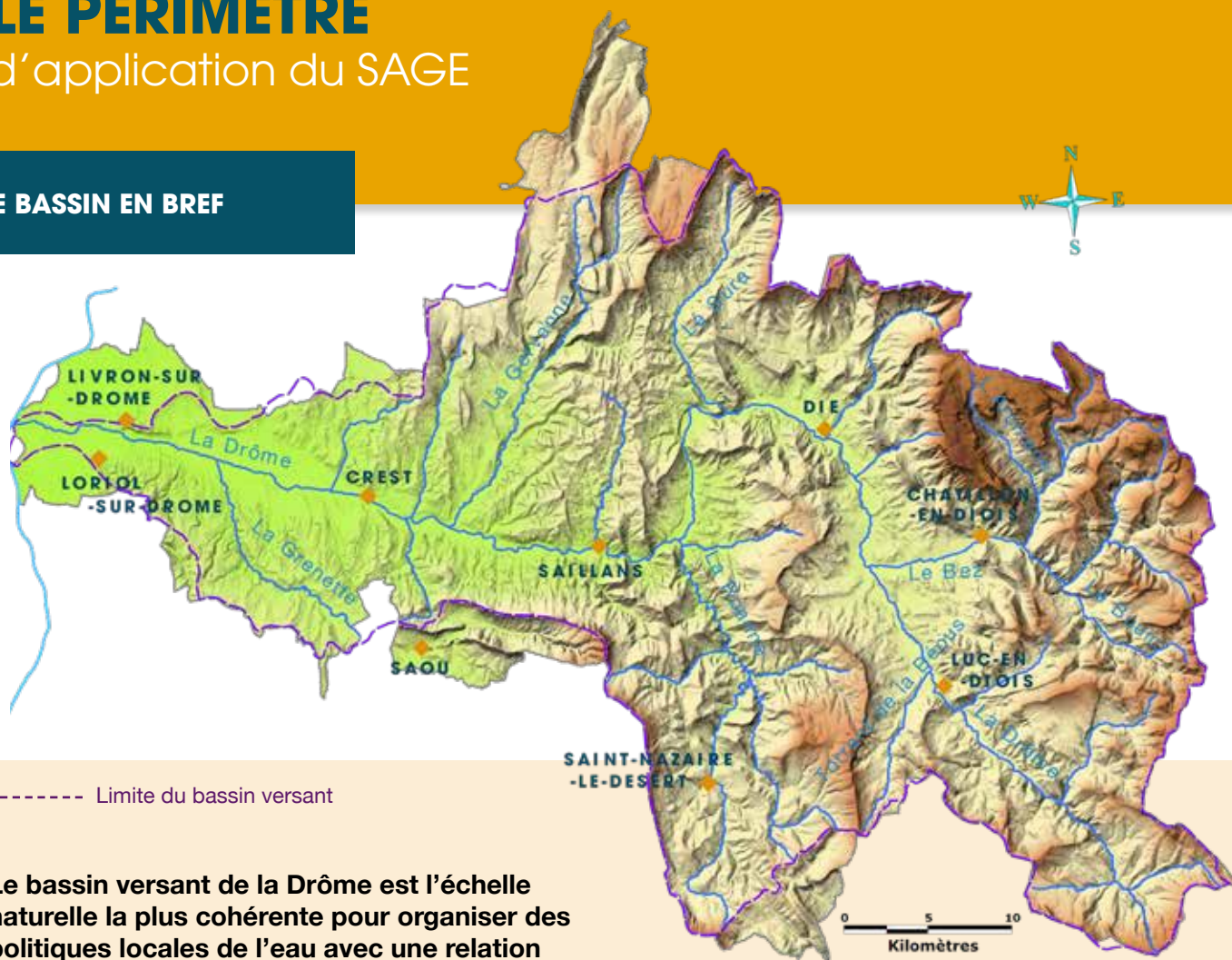
*SPARE c'est une démarche pilote expérimentale à destination des citoyens de la Vallée en vue de préparer la révision du SAGE et qui a permis de tester de nouvelles formes de participation à l'échelle d'un bassin versant.



LE PÉRIMÈTRE

d'application du SAGE

LE BASSIN EN BREF



----- Limite du bassin versant

Le bassin versant de la Drôme est l'échelle naturelle la plus cohérente pour organiser des politiques locales de l'eau avec une relation amont-aval à assumer.

Le bassin versant de la Drôme comprend plus de 80 communes et s'étend de la source de la Drôme à la Bâtie-des-Fonds jusqu'à sa confluence avec le Rhône entre Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme en incluant tous les affluents (Bez, Roanne, Gervanne, Grenette, etc.).

26%
de terres
cultivées

1800 km²

106 km
de Drôme

500 km
d'affluents

116
espèces à
forte valeur
patrimoniale

> 50%
de territoires
boisés

Un habitat diffus
et une forte
fréquentation
touristique estivale

50000
habitants*, dont
75% à l'aval

*augmentation de 4,17% en 10 ans



UN ÉTAT DES LIEUX

du territoire actualisé



MILIEUX AQUATIQUES, SANTÉ ET RESSOURCE EN EAU

→ DES MILIEUX AQUATIQUES SUPPORTS DU CADRE DE VIE

Les milieux aquatiques ont un intérêt écologique, économique, patrimonial et sociologique. Cependant, ces corridors vitaux subissent encore des pressions anthropiques importantes. La Drôme et ses affluents, comme la majorité des cours d'eau, ont vu leur structure et leur fonctionnement modifiés du fait d'aménagements, d'ouvrages et d'usages de l'homme sur la rivière. Pour améliorer l'état chimique et écologique des milieux aquatiques et avoir des cours d'eau qui fonctionnent bien, il convient d'agir sur la restauration et la gestion des milieux aquatiques, la morphologie et le décloisonnement des cours d'eau par l'amélioration de la continuité écologique, la restauration du bon état ou du bon potentiel sur les cours d'eau dégradés.

→ LA GESTION DE L'EAU COMME ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Avoir de l'eau de bonne qualité continue à faire partie des priorités du SAGE. En effet, le premier SAGE et les deux contrats de rivières ont permis d'améliorer très nettement la qualité des eaux et des milieux sur le bassin permettant d'avoir la qualité baignade sur certains cours d'eau.

Cependant, des pollutions (ou « points noirs ») persistent et il s'agit d'avoir aussi une eau potable de qualité pour les générations futures, y compris en luttant contre les pollutions diffuses.

→ UNE RESSOURCE EN EAU À PARTAGER ENTRE TOUS LES USAGERS

La Drôme connaît des étiages sévères en été qui pénalisent à la fois le milieu et les différents usagers. Le territoire est classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) depuis 1995 la ressource en eau est souvent insuffisante par rapport aux besoins. Une étude a permis de déterminer les volumes prélevables par usage sur le territoire en respect du milieu. En 2013, ces volumes prélevables ont été notifiés par le Préfet et une réduction des prélèvements de 15% de tous les usages est nécessaire du 1^{er} juin au 15 septembre. Les principales actions à mener concernent l'eau potable et l'irrigation.



MAIS QUI s'occupe du SAGE ?

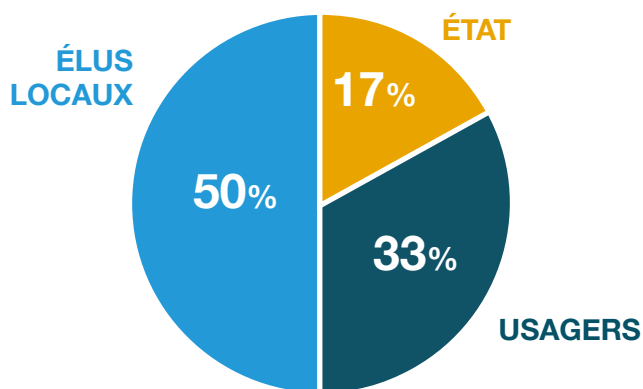
LES ACTEURS DU SAGE

LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

→ La CLE est l'**assemblée délibérante, indépendante et décentralisée**, chargée de la rédaction du SAGE. C'est le moteur de cette démarche, car elle est au cœur du dispositif, en proposant, en se concertant et en prenant les décisions.

La CLE du SAGE Drôme, qui date de 1993, est la plus ancienne de France. Renouvelée en 2018, elle comprend **52 membres** dont 26 élus locaux, 17 représentants des usagers et 9 représentants de l'Etat. Son président est Gérard Crozier.

Depuis 2016, les réunions de la CLE sont ouvertes aux observateurs citoyens. N'hésitez pas à contacter le SMRD.



LE SYNDICAT MIXTE DE LA RIVIERE DROME (SMRD)

Le SMRD est la « **structure porteuse** » qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée du SAGE.

Il assure le secrétariat de la CLE et fédère :

- le Département de la **Drôme**
- la Communauté de Communes du **Val de Drôme**
- de la Communauté de Communes du **Crestoises** et du **Pays de Saillans**
- la Communauté des Communes du **Diois**

Le Président du SMRD est Gérard Crozier, entouré de Claude Guillaume (1^{er} Vice-Président), Martine Charmet (2^{ème} Vice-Présidente) et Denis Benoît (3^{ème} Vice-Président).



Gérard CROZIER
Président de la CLE
et du SMRD

NOUS CONTACTER



SMRD

1, place de la République
26340 Saillans
Téléphone : 04 75 21 85 23
Messagerie : info@smrd.org

www.riviere-drome.fr



Edition, rédaction, photos (sauf mention) : **SMRD**

Maquette : **6tematik.fr**

Impression : **VEZIANI Imprimerie**

Ce numéro a été édité en 500 exemplaires